



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

**DECISION :**

**SERVICE : SERVICE TRAVAUX**

Affaire suivie par : **Jérémy FONTAINE**

**N°D2023-165-STT**

**OBJET : ACHAT DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES SERVICE ESPACES VERTS**

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la Commande publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité d'acquérir du matériel électrique pour le bon fonctionnement du service Espaces Verts, une consultation faible montant a été lancée le 02 octobre 2023 auprès de prestataires spécialisés dans les domaines ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
Décide,**

1°) – De retenir l'offre de l'entreprise TERRE DU SUD, CLAIRAC (47), pour un montant de 3 143,40 € TTC, comprenant l'achat d'un pack batterie, d'un harnais dorsal, d'un coupe haie sur perche, d'une tronçonneuse et d'une scie multi usage avec étui. L'ensemble du matériel est électrique et de marque STIHL ;

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) - De préciser que les crédits sont prévus au budget 2023.

**AR Prefecture**

047-200068930-20231005-D2023\_165\_STT-AR  
Reçu le 06/10/2023  
Publié le 06/10/2023

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 05 octobre 2023



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 06 octobre 2023  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 06 octobre 2023

-----

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)